

Après le dopage médical, LE MÉCANIQUE...

 Pour la première fois, un petit moteur a été détecté dans un vélo, à Zolder

► Ce n'était qu'une rumeur, un fantasme, espéraient les plus optimistes, mais c'est malheureusement devenu la réalité. Oui, on peut trouver un (petit) moteur dans le vélo d'un coureur cycliste, en l'occurrence, une jeune femme, Femke Van den Driessche, favorite du premier Mondial réservé aux dames de moins de vingt-trois ans. Gangrené des années durant par le dopage médical, le sport cycliste est désormais confronté avec la fraude technologique. Il faut espérer que l'incident qui a secoué la planète cycliste depuis samedi est un acte isolé.

— QUE S'EST-IL PASSÉ ? —

Comme elle en a pris l'habitude depuis quelques années lors de certains événements (Mondiaux, classiques, Tour de France...), l'UCI a procédé, ce week-end, à des contrôles inopinés des vélos. Ces contrôles ont eu lieu lors de toutes les épreuves. *"Nous entendions depuis longtemps qu'il y avait des fraudes, aussi avons-nous décidé d'intensifier ces contrôles..."* a expliqué Brian Cookson, le président de l'UCI, dimanche matin.

— QU'A-T-ON TROUVÉ ? —

Les commissaires disposent de matériel de plus en plus performant pour tenter de détecter des fraudes. Lors de la deuxième des cinq épreuves mondiales, le scanner a détecté quelque chose dans le cadre d'un vélo. La selle a été enlevée et des fils électriques sont apparus, ce qui aurait pu s'expliquer par l'utilisation d'un changement de vitesses électrique, mais le vélo incriminé ne

disposait pas d'un tel système. De plus, curieusement, il n'y avait pas moyen d'accéder au pédalier.

— QUI ÉTAIT EN CAUSE ? —

La nouvelle a été annoncée par un communiqué laconique en salle de presse du Mondial. Directement, la rumeur a commencé et un nom a pu être mis sur la concurrente à laquelle appartenait le vélo, une Belge, Femke Van den Driessche. L'information a été confirmée à 18h30 par Jos Smets, le directeur technique national.

QUI EST FEMKE

— VAN DEN DRIESSCHE ? —

La jeune femme est âgée de 19 ans. Elle est 21^e du dernier classement mondial dames (toutes catégories) publié par l'UCI. Elle est championne de Belgique et aussi championne d'Europe en titre. Cette saison, elle a alterné les très bonnes et moins bonnes performances face aux meilleurs spécialistes mondiales. Dès samedi, sa performance au cross du Koppenberg (deuxième) où elle a alterné des passages moyens et d'autres exceptionnels (notamment sur la montée) a été pointée du doigt sur Twitter par certaines de ses rivales...

— QUELLE DÉFENSE ? —

On lira par ailleurs que la jeune championne de Belgique réfute les accusations de tricherie. Pour sa défense, elle avance que le vélo ne lui appartenait pas directement, mais des commissaires qui l'ont saisi affirment qu'il portait son nom. Ce qui peut s'expliquer puisqu'elle l'aurait vendu l'an dernier à un ami.

— QUE RISQUE-T-ELLE ? —

Le dossier est dans les mains de la Commission de discipline de l'UCI qui va investiguer. Le vélo saisi sera examiné, la Belge sera entendue. Elle aura l'occasion de se défendre comme pour tout coureur accusé de dopage médi-

cal. Bien consciente que le risque de l'emploi d'un moteur ou de tout autre apport mécanique existait, l'UCI a ajouté à son règlement, il y a exactement un an, des peines pour toutes les fraudes technologiques. Sportivement, un athlète convaincu de tricherie risque au minimum six mois de suspension. Il n'y a pas de limite maximale. L'amende que risque la jeune femme est aussi très importante, elle oscille entre 18.000 et 180.000 euros.

— QUE RISQUE LA RLVB ? —

L'équipe d'un coureur convaincu de fraude technologique peut aussi être suspendue pour la même durée et son amende peut varier de 90 à 900.000 euros. En l'occurrence, Femke roule pour l'équipe Kleur Op Maat-NoDrugs. Reste que VDD roulait samedi pour le compte de l'équipe nationale belge. La RLVB risque-t-elle quelque chose ? La question mérite d'être posée, l'UCI, par la voix de son président, n'a pas voulu y répondre ce dimanche.

QU'EST CE QUE

— ÇA VA CHANGER ? —

"La découverte est survenue totalement par hasard, nous n'avions pas de coureurs ciblés..." a affirmé encore Cookson. *"Devons-nous conclure que le problème est plus important qu'on ne le pense ? Ce qui est sûr, c'est que le cyclisme doit rester juste. On va continuer à rechercher ces fraudes et à combattre le dopage."* A la lumière de cette découverte, on peut évidemment imaginer que les contrôles vont se multiplier à tous les niveaux, mais ils ont évidemment un coût. Chaque vélo de chaque coureur ne pourra pas être contrôlé à chaque course...

E.d.F.

Une rumeur née avec Cancellara dans le Ronde 2010

ZOLDER La découverte d'un moteur dissimulé dans le cadre d'un vélo, samedi lors du Mondial de cyclo-cross de Zolder, ne fera que confirmer les soupçons entretenus depuis plus d'une demi-douzaine d'années par de nombreux exemples plus ou moins interpellants. On se souviendra que c'est au terme du Tour des Flandres

2010 et de la brusque autant qu'inexorable attaque de Fabian Cancellara déposant dans le Mur de Grammont un Tom Boonen impuissant que la première grande polémique à ce propos eut lieu. D'autant qu'une semaine plus tard, le Suisse, coutumier alors de changements de vélo en pleine course, qui eux aussi alimentèrent les fantasmes, se lançait dans un raid solitaire sur Paris-Roubaix auxquels ses adversaires ne purent répondre. Depuis lors, des témoignages, des enquêtes,

des soupçons, des vidéos (par exemple celle du vélo continuant à tourner tout seul de Ryder Hesjedal, tombé lors de la 7^e étape de la *Vuelta* 2014), des images, celles d'Alberto Contador ou de tel ou tel coureur changeant de vélo sans raison apparente, ont régulièrement alimenté ce dossier qui vient malheureusement de s'enrichir d'un triste chapitre dont il se serait bien passé.

Jusqu'à ce samedi, aucune preuve n'avait été vraiment apportée. C'est désormais malheureusement le cas.

"CE VÉLO N'EST PAS À MOI, JE N'AURAIS JAMAIS TRICHÉ"

■ Femke Van den Driessche se défend comme elle peut, sans vraiment convaincre

► Après avoir abandonné à l'entrée du dernier tour du Mondial des dames espoirs, samedi, Femke Van den Driessche a disparu et quitté le circuit de Zolder, direction l'hôtel tout proche de l'équipe belge. La fuite de la Flandrienne fut alors associée à sa déception d'avoir complètement manqué un rendez-vous dont elle était la grande favorite.

C'est le lendemain, dimanche matin, que la jeune femme a accordé à la télévision flamande une interview.

"Ce vélo appartient à un ami", a expliqué, très émue et nerveuse, la cycliste

d'Alost. "Il me l'a acheté après la saison passée, il est identique à ceux avec lesquels je roule. Cet ami a reconnu le parcours avec mon frère et a déposé son vélo près du camion (à matériel). Un des mécaniciens a dû penser que c'était le mien, l'a nettoyé et l'a emmené."

La Flandrienne a essayé de se défendre en poursuivant son explication.

"Cet ami va parfois s'entraîner avec mes frères ou avec moi, mais jamais je n'ai su qu'il y avait un moteur dans son vélo", a-t-elle dit. "Il ne me l'a jamais dit. C'est tout à fait une erreur. Je suis vraiment choquée. Je me sens très mal."

ELLE RÉFUTE toutes les accusations portées contre elle.

"Je trouve cela vraiment terrible, ce n'est vraiment pas agréable d'être accusée de

cette tricherie", poursuit Femke Van den Driessche. "Je n'ai rien à voir avec cela. Il n'y avait rien dans le vélo avec lequel je courrais. Je n'ai rien fait de mal. Si j'avais utilisé un tel vélo, j'aurais eu une saison plus constante."

La jeune femme espère pourtant avoir encore un avenir dans le cyclisme, à moyen terme en tout cas.

"On doit attendre les suites de l'enquête m'a dit l'UCI", expliquait-elle. "Je n'ai pas envie de courir pour le moment. Je pense que ma carrière est finie, mais j'espère obtenir une deuxième chance. Je n'ai pas peur de toutes ces enquêtes, on peut venir tout vérifier, contrôler tous mes vélos. Je n'ai même pas eu la chance de me défendre, de m'expliquer. J'aime tellement mon sport et rouler."

E. d.F.

5 TRICHERIES SPORTIVES...**.. en truquant le matériel****■ Pentathlon – Escrime****Boris Onistchenko**

Lors des JO 1976 de Montréal, le pentathlonien russe Boris Onistchenko fait mouche à chacun de ses estocs lors de l'épreuve d'escrime. Plus étrange : même quand son adversaire bat en retraite et esquive, la lumière s'allume ! Boris dissimulait dans la poignée de son épée électrique un fil supplémentaire relié à un bouton lui permettant sur une simple pression d'un doigt, d'enregistrer une touche sans même avoir à effleurer son adversaire. Le jury disqualifie l'athlète russe...

■ Boxe**Panama Lewis**

En juin 1983, Panama Lewis, entraîneur du boxeur Luis Resto, enlève la mousse des gants de son élève et lui couvre les mains de plâtre, avant son combat contre Billy Collins. Ce dernier encaisse, pendant dix rounds, mais perd le combat... et l'usage d'un œil. La supercherie est découverte par le FBI. Resto est suspendu à vie par la fédération, Lewis envoyé en prison. Collins, lui, perdra la vie dans un accident de voiture, quelques mois plus tard. À cause de sa vision tronquée ?

■ Boxe**Sonny Liston**

En 1964, Sonny Liston est champion du monde poids lourd... et habitué de frasques qui font aussi de lui une star des faits divers. Il doit affronter le prometteur Cassius Clay. Le futur Mohammed Ali lui administre une raclée, contre toute attente. Entre deux rounds, Liston décide alors de s'enduire les gants de crème cicatrisante, pour gêner son jeune adversaire. Ali est aveuglé, proche de l'abandon, les yeux rougis par ce subterfuge interdit. Mais il parvient quand même à gagner...

■ Football**Roberto Rojas**

Le 3 septembre 1989 Roberto Rojas défend les buts chiliens face au Brésil au Maracanã en éliminatoires du Mondial 90. La *Roja* est menée 1-0. Un fumigène atterrit à un bon mètre du portier, mais il s'écroule, le visage en sang. Le match est arrêté, le Chili se rapproche de l'Italie. Quelques jours plus tard, la supercherie est révélée : un bistouri caché dans ses gants, Rojas s'est entaillé l'arcade lui-même, pour disqualifier la *Seleção*... *El Condor* est suspendu à vie, le Chili privé des éliminatoires du Mondial 94.

■ Football**Kim Christensen**

Lors d'un match de D1 danoise, sur terrain synthétique, contre Örebro, Kim Christensen, gardien de but de l'IFK Göteborg, est surpris par des images de télévision en train de réduire la largeur de son but en donnant des coups de pieds dans les poteaux. L'arbitre s'apercevra de la supercherie, arrêta le match et demanda qu'on mesure la ligne de but. Christensen avouera avoir déjà procédé de la sorte à plusieurs reprises, mais ne fut pas sanctionné : aucun point du règlement ne le permettait...